



Centre Gay & Lesbien ADHEOS Charente-Maritime La Rochelle - Saintes

5, passage de l'Ancienne Caserne 17100 Saintes

Siège Social : Maison des Associations 31, rue du Cormier 17100 SAINTES

E mail : contact@adheos.org

Site WEB: www.adheos.org

☎ 06.26.39.66.13 ou ☎ 05.46.92.98.55

Saintes, le 23 février 2012

M. Michel BOYON

Président

Conseil Supérieur de l'Audiovisuel

Tour Mirabeau

39-43 quai André Citroën

75739 PARIS cedex 15

Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : Saisine du CSA

Monsieur le Président,

Notre association a été alertée par plusieurs auditeurs indignés de France Inter au sujet des émissions "A l'Ecoute Coûte que Coûte" diffusées les jeudi 26 janvier et mercredi 1^{er} février 2012, à 12 heures 20.

Elles ont été présentées par Philippe et Margarete de Beaulieu **qui se disent médecin et psychothérapeute** (lui le corps et elle l'esprit) et donnent des renseignements médicaux aux auditeurs.

A toute fin utile, nous vous en résumons le contenu :

1) Jeudi 26 janvier 2012 (<http://www.franceinter.fr/player/reecouter?play=271977>)

Un habitant de Briançon téléphone pour savoir si les ondes des antennes radios peuvent nuire à la santé de son fils âgé de quatre ans, qui semble en avoir souffert il y a trois ans. Au fil de la conversation, il explique qu'il a la garde alternée de son fils. Mme de Baulieu insiste alors lourdement pour connaître le statut matrimonial de l'auditeur, laissant entendre que les symptômes de son fils (nausées, maux de tête) pourraient être causés par la séparation des époux mal vécue par l'enfant. Il en vient alors à dire qu'il vit avec un compagnon. Un silence de mort suit cette déclaration puis Mme de Baulieu lui demande : « *est-ce que vous êtes de la jaquette ?* » Interloqué, l'auditeur ne sait quoi répondre et fait remarquer que la question n'a aucun rapport avec le problème posé. Le pseudo médecin lui donne alors ce qu'il lui présente comme un « *avis médical* » : « *c'est contre nature !* » Un nouveau long silence suit cette déclaration. Manifestement les « *docteurs* » ne sont pas du tout compétents pour traiter ce genre de situation. L'auditeur leur demande alors ce qu'il doit faire (sous entendu à propos du danger des antennes-relais). A nouveau silence interminable, et il précise qu'il s'agit tout de même d'un problème de santé publique. Réponse du « *médecin* » : « *en effet et ça ne va pas faire du bien à la démographie* », (sous entendu la sexualité de l'auditeur). Alors ils coupent court à l'entretien en envoyant promener leur interlocuteur et en lui raccrochant au nez. Ensuite ils se vantent complaisamment auprès de leur auditoire d'être « *vieux jeu* » et « *réactionnaires* » stigmatisant ainsi davantage leur auditeur en raison de son orientation sexuelle.

2) 1^{er} février 2012 (<http://www.franceinter.fr/player/reecouter?play=276547>)

Un auditeur de Vierzon a téléphoné pour défendre le mariage « gay ». Les deux médecins (dont la femme se dit « *psychothérapeute* ») ont fait une attaque en règle contre cette union, demandant en quoi c'était un progrès et la considérant comme une cause marginale. D'ailleurs les gays ont déjà le Pacs, ils n'ont qu'à s'en contenter. Ils ont critiqué le mot gay qui sous-entendait que les gens « *normaux* » (les homosexuels ne le sont pas) étaient tristes. L'auditeur dit alors qu'il est pacsé. Il est aussitôt affublé d'un petit copain. Pas de chance, l'auditeur est hétérosexuel. Alors, la « *psychothérapeute* » l'attaque immédiatement en disant qu'il est bisexuel (car pacsé ?) et sa femme se fait traiter de concubine. Evidemment cet auditeur n'aime pas vraiment sa compagne puisqu'il n'a pas conclu un mariage. Et le « *docteur* » en rajoute en demandant pourquoi les « *pédérastes* » ont besoin de se marier, car si l'on admet cela, pourquoi lui-même n'en ferait-il pas autant avec son épagneul et son fils de cinq ans avec son cochon d'inde ? Ils ont terminé en concluant que « *la famille est le noyau de la civilisation* ». Dégouté, l'auditeur a raccroché.

Un autre interlocuteur est alors contacté qui pose le problème de l'adoption. On, lui demande tout de suite si c'est à cause de lui ou de son épouse (sous-entendu qu'il ne peut pas procréer)... Ce monsieur dit alors vivre avec un compagnon. Réaction immédiate des « animateurs » : il n'y a plus assez de temps, on raccroche !

Certes, après réécoute des enregistrements, nous avons compris qu'il s'agit de comédiens qui jouent. Cependant, pour de nombreux auditeurs de France Inter, ou pour ceux qui prennent l'émission en cours, cela est loin d'être aussi évident !

Aussi, une trop grande confusion règne auprès de nombreux auditeurs de France Inter, si nous nous basons sur leurs très nombreux témoignages et remontées reçus par notre association, scandalisés par de tels propos tenus à une heure de grande écoute.

Pour notre association, l'émission ne constitue pas la résurrection de l'esprit d'un Pierre Desproges ou d'un Coluche. En effet, lorsque l'on va écouter du Desproges ou du Coluche, nous sommes de fait bien avertis de l'aspect satirique et humoristique des propos de ces derniers... En revanche, au volant de leur voiture à 12 h 30, lorsque vos auditeurs écoutent, entièrement ou partiellement, "*A l'Ecoute Coûte que Coûte*", rien ne leur laisse penser qu'il s'agit d'une émission « *humoristique* »...

Au final, nous pouvons affirmer que le résultat demeure trop souvent contraire au but recherché, renforçant les homophobes dans leurs convictions et créant un profond malaise de compréhension du véritable message auprès d'un grand nombre d'auditeurs de France Inter.

Nous ajoutons qu'il n'y a pas que les homosexuels qui sont déroutés par cette émission. La preuve en est que nous avons été informés, en particulier, par un médecin hétérosexuel outré par l'homophobie et l'incompétence de ses soi-disant confrères et qui n'exclut pas de saisir l'ordre des médecins. Lui non plus n'a pas considéré qu'il écoutait un « canular ».

L'aspect « *médical* » de l'émission pose un véritable problème de compréhension également, tout en crédibilisant les propos « *homophobes* » tenus.

C'est ainsi que nous avons appris le 15 février sur le site lequotidiendumedecin.fr que France Inter faisait l'objet d'une plainte d'un médecin pour « *exercice illégal de la médecine et mise en danger d'autrui* ».

Pour notre association qui fait partie de réseaux professionnels de lutte contre la suicidalité chez les personnes homosexuelles, de promotion de la santé mentale, **l'aspect « *médical* » de votre émission peut vraiment mettre en danger des personnes homosexuelles vulnérables**, sujettes à des tentatives de suicide avérées ou malheureusement réussies, tout simplement par l'incompréhension et la trop grande confusion du véritable message de celle-ci... En effet, par expérience, nous ne savons que trop les dégâts causés chez les personnes homosexuelles par la mésestime de soi, par les discours homophobes subis et vécus au quotidien.

Les associations LGBT reçoivent souvent des messages de détresse de pays où l'homosexualité (les gens « *contre nature* ») est punie de mort ou fait l'objet de poursuites pénales sévères. Des personnes sont torturées et emprisonnées parce que leur orientation sexuelle n'est pas l'hétérosexualité. Dans notre pays, des adolescents sont encore chassés par leurs parents en raison de cette orientation sexuelle différente, des voisins sont harcelés, des personnes sont agressées...

Notre association ADHEOS partage bien l'objectif de lutte contre l'homophobie que tente de réaliser maladroitement l'émission "A l'Ecoute Coûte que Coûte", mais nous ne partageons pas les conditions et moyens mis en œuvre par celle-ci.

En effet, nous soulignons que la loi sur l'audiovisuel oblige aussi les médias à respecter la dignité de la personne humaine. Nous estimons que l'émission "A l'Ecoute Coûte que Coûte", dans ses conditions de diffusion actuelles, ne le permet pas, en raison de :

- 1- **L'absence d'un avertissement sur l'aspect satirique de celle-ci** auprès des auditeurs de France Inter,
- 2- **L'aspect « médical »** de l'émission pose un véritable problème de compréhension, tout en crédibilisant les propos « *homophobes* » tenus.
- 3- **La compréhension « au douzième degré »** de cette nouvelle émission selon le propre service communication de France Inter, cité sur l'article du site lequotidiendumedecin.fr n'est tout simplement pas possible dans les conditions exposées ci-dessus, pour une trop grande partie des auditeurs de France Inter.

Dès lors, notre demande, objet de notre saisine auprès du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, est de bien vouloir insérer, au début et / ou à la fin de toutes les émissions déjà produites et librement accessibles sur internet, ainsi qu'aux prochaines émissions "A l'Ecoute Coûte que Coûte" un message d'avertissement sur l'aspect satirique de celle-ci.

Pour mémoire, cette solution est déjà mis en œuvre dans l'audiovisuel, par la mention « *réalisé avec trucage* ». Elle permettrait selon nous de clarifier suffisamment pour tous les auditeurs de France Inter les conditions de réception des propos tenus dans cette émission.

Souhaitant pouvoir compter sur la sagesse et l'équité de votre institution, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à nos sentiments distingués.

Le Président,

Frédéric SERVILLAT